



Denuer un pere de ses droits

Par **sokerau**, le **05/05/2008** à **22:05**

Bonjour, je m'adresse ?ous ce jour car je ne sais plus vers qui me tourner. Mes parents sont divorc? depuis quelques ann? maintenant; mon p? est un homme qui boit et qui a fait preuve de violence envers ma m?, mes soeurs et moi pendant notre enfance. Ma m? a finalement pris la d?sion de divorcer, le divorce ?nt officiel depuis 2003. Mon p? ne supportant pas cette situation il nous harc? sans cesse ?ravers ma m? qui a aujourd'hui refait sa vie avec un homme tr?gentil, ce qui le met hors de lui! j'ai aujourd'hui 28 ans et je suis la maman de trois enfants. Il ne supporte pas que mes enfants soient re? chez ma m? et il va jusqu'?'accuser d'inceste!!! Il menace de faire intervenir les service sociaux pour me les faire retirer! je n'en dors plus. Je ne comprends pas qu'un p? puisse faire autant de mal ?es enfants et je ne veux plus avoir aucun contact avec lui et qu'il n'ai aucun droits sur mes enfants je souhaiterais aussi porter le nom de ma m? je ne sais pas comment m'y prendre. Pourriez-vous m'orienter dans mes d?rches s'ilvoupla? je suis t?oris? car je ne sais pas jusqu'?'uel stade il pourrait aller sachant la violence qui l'habite j'ai peur pour ma famille. Dans l'attente de votre r?nse je vous remercie de m'avoir lue.